



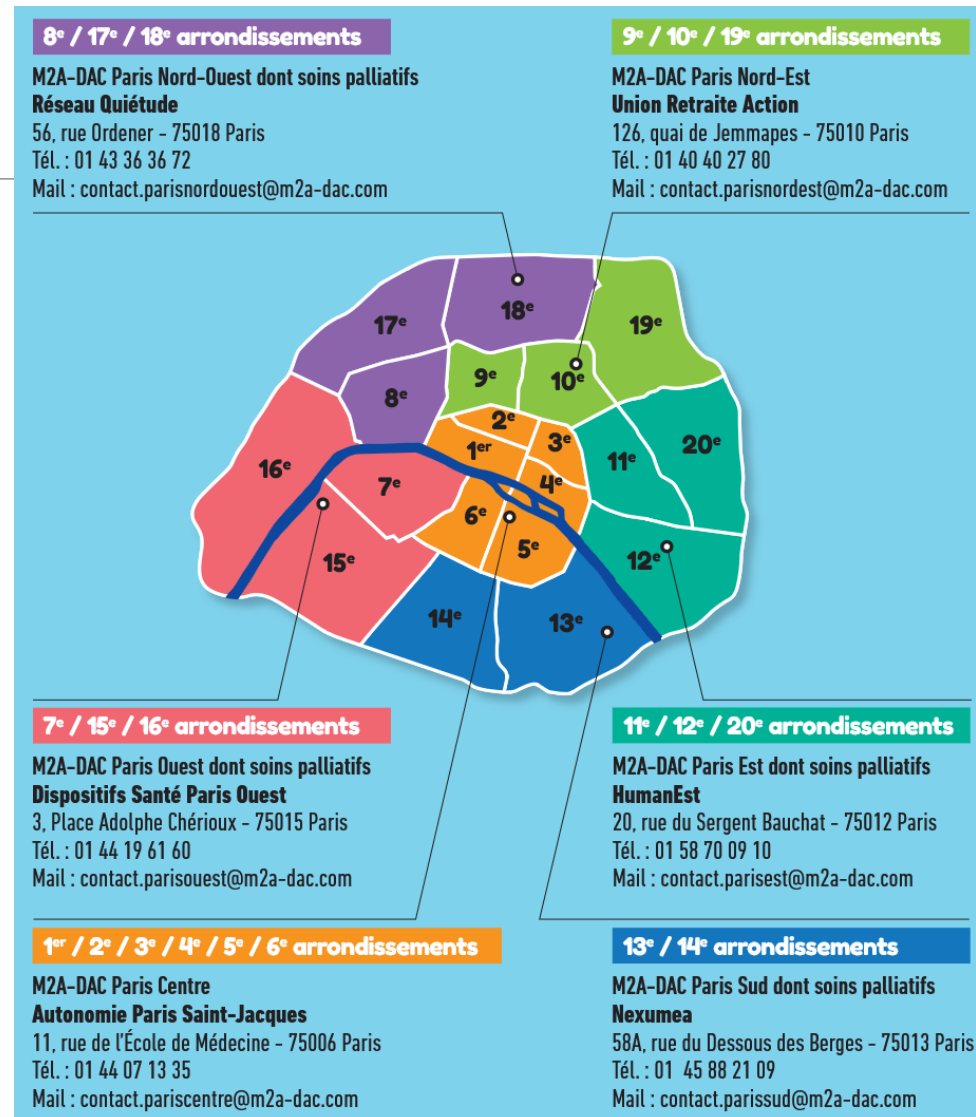
Maison des Aînés et des Aidants – Dispositif d'Appui à la Coordination

Historique des Maisons des Aînés et des Aidants

Fusion de dispositifs de coordination préexistants sur le territoire :

- Réseaux de santé
- MAIA
- Plateformes territoriales d'appui (PTA)
- Centre locaux d'information et de coordination (CLIC)

Cartographie des M2A-DAC de Paris



Missions socles

- ❖ Appui aux parcours de santé individuels
- ❖ Appui à la structuration territoriale des parcours de santé

Les M2A-DAC pour qui ?

- ☑ Les Parisiens du territoire
- ☑ Toute personne, vivant à domicile, en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, en perte d'autonomie
- ☑ Les aidants
- ☑ Les professionnels médicaux, sociaux et médico-sociaux assurant les prises en charge

Des équipes de proximité

Pour accompagner les personnes, leurs aidants, dans leurs parcours de santé et appuyer les professionnels

Pour offrir des lieux uniques pour le public et les professionnels et un service personnalisé et gratuit

- ☑ Des équipes de professionnels multidisciplinaires disponibles du lundi au vendredi
- ☑ Un accueil sur site de 9h à 17h30
- ☑ Des réponses téléphoniques jusqu'à 18h

Équipe pluridisciplinaire spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie et de leur entourage

Les professionnels qui les composent sont de formation initiale :

- travailleurs sociaux,
- infirmiers,
- ergothérapeutes,
- psychologues,
- médecins...

Les coordonnateurs portent des dénominations variables selon les M2A-DAC et s'approchent de « coordonnateurs de parcours »

Equipe Paris Centre

- ✓ 2 assistantes de coordination
- ✓ 6 coordinatrices médico-sociales de parcours dont 1 spécialisée dans l'accompagnement des aidants
- ✓ 1 ergothérapeute
- ✓ 1 psychologue
- ✓ 1 médecin gériatre
- ✓ 3 gestionnaires de cas
- ✓ 1 chef de projet e-Santé
- ✓ 1 directrice générale, 1 directrice adjointe

Stratégie d'intervention

Niveau 1

Accueil, information, conseil, orientation pour les personnes en **perte d'autonomie**, les **aidants** et les **professionnels** impliqués dans la prise en charge.

Niveau 2

Appui à la **coordination** des parcours de santé à travers l'**évaluation**, l'élaboration de **réponses adaptées** et la mobilisation de partenaires, et l'**accompagnement** des situations les plus complexes. Intervention en subsidiarité des acteurs du territoire.

La réponse du DAC

SIGNALEMENT

Demande d'intervention (appel/mail/courrier/FAMO) par le public et les professionnels => réponse de niveau 1 par le secrétariat médico-social : information et orientation vers les ressources du territoire.



REALISATION D'UN PLAN D'ACTION

Évaluation multidimensionnelle des besoins de la personne, définition d'un plan d'action, accompagnement à la mise en œuvre, suivi, réajustement, mobilisation des acteurs concernés (visites à domicile si besoin sur l'ensemble du territoire).



CLOTURE DU PARCOURS

Les professionnels du DAC estiment que le parcours de soins est coordonné. Le projet de vie de l'utilisateur est clair et pérenne. La situation est clôturée par le DAC afin de laisser les acteurs de proximité prendre le relai. Une réouverture du dossier est bien évidemment possible si la situation le nécessite.

Les actions du DAC

- ❖ Information et orientation vers des ressources adaptées
- ❖ Evaluation multidimensionnelle (visite à domicile)
- ❖ Organisation du maintien à domicile
- ❖ Coordination du retour à domicile en sortie d'hospitalisation
- ❖ Mise en place d'un plan personnalisé de coordination en santé (PPcS)
- ❖ Coordination entre professionnels (Lien ville/hôpital/ressources sociales)
- ❖ Recherche d'intervenants ou d'établissements adaptés
- ❖ Soutien des proches aidants
- ❖ Appui aux professionnels (visite conjointe, CTPA, Synthèse)
- ❖ Observatoire de rupture des parcours/Animation territoriale

Maintien à domicile et situations complexes

- ❖ Repérage précoce des fragilités et coordination renforcée.
- ❖ Accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, troubles apparentés).
- ❖ Gestion de cas pour les situations les plus complexes.
- ❖ Travail en coordination avec le Centre de Ressources Territorial
- ❖ Lien étroit avec tous les professionnels du territoire et les aidants.
- ❖ Prévention des hospitalisations évitables et soutien au projet de vie à domicile.

Les limites du dispositif

- ❖ Ne permet pas une intervention adaptée au caractère d'urgence
- ❖ Les visites à domicile ne sont pas systématiques
- ❖ Ne peut pas être sollicitée dans le cadre d'une problématique uniquement sociale

Articulation avec les autres structures

- ❖ Services Sociaux de Proximité : mise en place des actions sociales permettant l'accès au droit, favorisant l'insertion professionnelle (RSA...), contribuant au maintien dans le logement ou l'accès au logement, soutenant les familles dans les difficultés du quotidien
- ❖ Maisons des Solidarités (Ex. EPS, CASVP) : Ouverture de vos droits aux aides municipales sous conditions (ressources, élection de domicile parisien, régularité de séjour...), Accès à des établissements adaptés aux seniors et aux personnes en situation de handicap (clubs de loisirs, restaurants Émeraude, résidences...), Relais vers les services sociaux SSP de l'arrondissement, Orientation vers les partenaires sociaux compétents (CAF, CPAM, CNAV...), Traitement des dossiers de fonds solidarité logement énergie FSLE.
- ❖ Logique de parcours au sein d'Autonomie Paris Saint-Jacques : structure porteuse de la M2A-DAC Paris Centre intégrant une dizaine de services
- ❖ Travail en réseau avec les hôpitaux, médecins traitants, mandataires judiciaires, services sociaux, accueils de jour, PFR, EHPAD, CPTS, libéraux, CRT, centres médico-psychologiques, services d'aide et de soins à domicile et associations



Objectif : fluidifier les parcours et éviter les ruptures de prise en charge.

Les Services Autonomie à Domicile

Réforme globale des services à domicile mise en place par le gouvernement visant au rapprochement des SAAD (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile), SSIAD (Services de Soins Infirmiers À Domicile) et des SPASAD (Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile) qui a dû être réalisé avant le 31 décembre 2025 en application du décret du 13 juillet 2023.

Cette réforme vise à simplifier les démarches pour les usagers et les aidants, mieux coordonner l'offre d'aide et de soins et ainsi améliorer l'accompagnement à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Les nouveaux Services Autonomie à Domicile doivent permettre :

Une simplification des démarches au quotidien avec un interlocuteur unique chargé d'organiser la réponse aux besoins d'aide et de soins des personnes ;

Une coordination renforcée entre les professionnels de l'aide et du soin pour améliorer la qualité de l'accompagnement ;

Une réponse plus complète aux besoins des personnes : prévention, repérage des fragilités, soutien aux aidants, repérage et lutte contre la maltraitance.

Deux catégories de Services Autonomie à Domicile

Les nouveaux SAD seront composés de **2 catégories différentes** :

- ✓ **Des SAD mixtes**, dispensant de l'aide et du soin (mentionnés au 1° de l'article L.313-1-3), avec l'obligation pour ces services d'adopter **un fonctionnement intégré**. Le service doit notamment mettre en place une coordination entre les professionnels en adaptant son organisation
- ✓ **Des SAD aide** ne dispensant que de l'aide (mentionnés au 2° de l'article L.313-1-3).

Les 4 **missions socles** suivantes sont **obligatoires** pour les SAD mixtes et les SAD aide :

- ✓ **Aide et accompagnement** dans les gestes de la vie quotidienne ;
- ✓ Réponse aux besoins de **soins** ;
- ✓ Aide à **l'insertion sociale** ;
- ✓ Actions de **prévention de la perte d'autonomie**, de préservation, de restauration et de soutien à l'autonomie.

Les **missions facultatives** :

- ✓ **Soutien aux aidants** ;
- ✓ **Centre de ressources territorial**

Conditions d'accès aux SAD

Public concerné :

- ✓ Les personnes âgées en perte d'autonomie de 60 ans et plus
- ✓ Les personnes en situation de handicap
- ✓ Les personnes nécessitant un accompagnement à domicile temporaire ou durable (convalescence, soutien ponctuel aidants, maladies chroniques)

Prises en charge financières

✓ Volet aide et accompagnement :

Allocation Personnalisée d'Autonomie : montant varie selon degré d'autonomie et ressources, non récupérable sur succession/Aides humaines, techniques, adaptation du logement, accueil de jour, temporaire, répit de l'aidant

Aide sociale : personnes en GIR 5-6, récupérable sur succession/aides humaines

Caisses de retraite, Mutuelles, Assurances, PCH si plus avantageux que APA

- ✓ **Volet soins** : Les soins infirmiers à domicile sont pris en charge par l'Assurance Maladie sur prescription médicale

Les Centres de Ressources Territoriaux (CRT)

Nouveau dispositif destiné aux personnes âgées dont les besoins dépassent les aides classiques à domicile afin de leur permettre de vieillir chez elles le plus longtemps possible.

Le CRT Paris Centre est porté conjointement par la Fondation Partage et Vie et la M2A-DAC Paris Centre afin d'assurer, sur le territoire Paris Centre, un accompagnement renforcé des personnes âgées : coordination médicale, aides humaines, adaptation du logement, soutien psychologique, ainsi qu'un appui aux professionnels du territoire à travers la formation, l'expertise et la coordination.

Equipe composée d'une IDE, d'une ergothérapeute, d'une aide-soignante, d'une assistante en soins gériatriques, une coordinatrice médico-sociale mise à disposition par la M2A

Ce dispositif s'inscrit également dans une logique de parcours, avec des possibilités de transition vers l'EHPAD du Canal des Maraîchers, qui dispose de places en hébergement temporaire.

Les formules d'EHPAD

« hors les murs »

- ❖ Interventions de compétences d'EHPAD directement au domicile.
- ❖ Équipes mobiles et coordination gériatrique renforcée.
- ❖ Solutions intermédiaires entre domicile classique et entrée en établissement.
- ❖ Soutien accru dans les situations de dépendance lourde.
- ❖ Répit et sécurisation du parcours pour les aidants familiaux.

Le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)

Piloté par le **Conseil départemental**, en lien étroit avec l'**Agence Régionale de Santé (ARS)** et l'ensemble des acteurs de l'autonomie du territoire pour garantir une organisation territoriale coordonnée des réponses apportées aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants.

Missions principales du SPDA

- ✓ Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs d'accompagnement
- ✓ Renforcer la coordination entre les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux
- ✓ Simplifier les parcours des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- ✓ Soutenir les aidants et favoriser le maintien à domicile
- ✓ Harmoniser les réponses sur l'ensemble du territoire départemental

La Cellule Départementale de lutte contre la maltraitance

Dans le cadre du SPDA, la cellule départementale de lutte contre la maltraitance participe au repérage, à l'évaluation et à l'orientation des situations de vulnérabilité ou de risque.

Missions de la cellule maltraitance :

- ✓ Recueil et analyse des signalements
- ✓ Coordination des réponses avec les partenaires du territoire
- ✓ Protection des personnes vulnérables
- ✓ Appui aux professionnels et aux aidants
- ✓ Participation à la prévention et à la sensibilisation

Spécificités de l'association Autonomie Paris Saint-Jacques qui porte la Maison des Aînés et des Aidants

- APSJ Evaluations : service d'évaluation pour les personnes âgées en GIR 5 ou 6
- APSJ Formations
- LIENS: Lutter contre l'isolement des seniors ENSEMBLE
- Paris en Compagnie
- Dispositifs d'aide aux aidants



APSJ Evaluations

Le service d'évaluation remplit plusieurs missions essentielles :

- 1.Évaluation globale à domicile:** Visite au domicile de la personne pour observer sa situation de vie (conditions de logement, état de santé, environnement social, activités du quotidien), et déterminer son GIR à l'aide de la grille AGGIR. (lassuranceretraite-idf.fr)
- 2.Analyse des besoins et points de fragilité:** Mesure des difficultés éventuelles et identification des types d'aides nécessaires. ([L'Assurance retraite](#))
- 3.Élaboration du plan d'action personnalisé (PAP / Oscar):** Construction, avec la personne évaluée, d'un plan de soutien adapté, incluant conseils, orientations vers des services (aides ménagères, adaptations du logement, prévention, accompagnement social).
- 4.Information, conseil et orientation:** Informations sur les aides possibles, aide pour compléter les démarches administratives, orientation vers les partenaires (associations, collectivités locales, services de prévention). ([Pour les personnes âgées](#))

Lutter contre l'isolement des seniors ENSemble



SYNTHESE DE L'ETUDE DU PROCESSUS DE GLISSEMENT VERS L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES A PARIS ET PROPOSITIONS DE LEVIERS

Menée par Marine Bap-Deletang

LES FACTEURS :

LES POINTS DE RUPTURE

- Séparations affectives brutales et/ou successives
- Départ à la retraite
- Déménagement
- Maladie, accidents

LES FACTEURS PSYCHO-SOCIAUX

- Difficultés à faire confiance
- Affaiblissement de l'image de soi, atteinte de l'estime de soi, problématique narcissique
- Honte d'exprimer le sentiment de solitude

LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

- Agisme et stigmatisation
- Précarité financière
- Absence d'échanges avec le voisinage, avec la famille
- Pas de perspectives d'investissement dans des activités
- Contraintes matérielles freinant les sorties (ascenseurs, bancs, transports, non accès au numérique)
- Peur de l'extérieur, du danger, des maladies, des accidents (sécurité physique)
- Fracture numérique

LES LEVIERS :

L'ACTION SUR L'ENVIRONNEMENT

- Aménagement du territoire réfléchi et adapté au besoin de contacts sociaux, de ressources humaines, de renseignements et de perte de mobilité
- Accompagnement et formation dans l'utilisation du numérique

LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

- Redonner sa place au corps
- Stimuler la créativité pour renforcer l'estime de soi
- Adopter des postures d'accueil, écoute, non jugement
- Favoriser le sentiment de continuité, la projection, pour donner du sens et enraciner
- Travailler sur les représentations cognitives et encourager le dialogue interne

LA QUALITÉ DU RELATIONNEL

- Favoriser la création de réseaux de personnes isolées autour d'activités
- Mettre l'accent sur l'altérité et la réciprocité dans le relationnel
- Faire attention à la stigmatisation dans la création et la communication autour des aides
- Responsabiliser et encourager l'autonomisation
- Favoriser les liens de voisinage et les échanges intergénérationnels

Objectifs du projet

**ATTEINDRE LES PERSONNES AGEES ISOLEES
ET FRAGILISEES NON CONNUES**
POUR FAVORISER LEUR ACCES AUX DROITS

FAVORISER AUX PERSONNES UN MIEUX-ÊTRE
**ET CONTRIBUER À LA PRÉVENTION DE LEUR
SANTÉ**

**FAVORISER LA PARTICIPATION DES
PERSONNES ÂGÉES** À LA VIE CITOYENNE,
À LA VIE DE LEUR QUARTIER ET MAINTENIR
UN LIEN AVEC LEUR FAMILLE

**FAVORISER LE MAINTIEN DE
L'AUTONOMIE** DES PERSONNES A
DOMICILE

**PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT
SUR MESURE DES AIDANTS ISOLÉS**

Axes d'action du projet

MENER DES ACTIONS DE REPÉRAGE DES AINÉS ISOLÉS DU TERRITOIRE PAR DES ACTIONS D'ALLER-VERS

ACCOMPAGNER LES AINÉS VERS L'OFFRE LOCALE EXISTANTE SELON LEURS BESOINS ET CAPACITÉS

ACCOMPAGNER LES PARTENAIRES PAR LA FORMATION, LA MISE EN RÉSEAU ET LE SUIVI CONJOINT DES SITUATIONS

EXPÉRIMENTER DES ACTIVITÉS INNOVANTES



3 grandes catégories d'action : repérer, accompagner les aînés et accompagner les partenaires

Focus : Accompagner les aînés comme levier

ATELIERS BIEN-ETRE:

Ateliers de psycho-socio-esthétique, Ateliers de méditation, Ateliers de sophrologie à la M2A et à domicile

CAFÉS CAUSETTE

Café de la mairie, place Saint Sulpice 6^{ème}
4^{ème} café rue François Miron 4^{ème}

Aller-vers Bibliothèques

Charlotte Delbo, rue de la Banque 2^{ème}
André Malraux, rue de Rennes 6^{ème}

EXTRAIT DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LE PROCESSUS DE GLISSEMENT VERS L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES À PARIS

« 2^{ÈME} CATÉGORIE DE FACTEURS : LES FACTEURS PSYCHO- SOCIAUX »

- Difficultés à faire confiance
- Affaiblissement de l'image de soi, atteinte de l'estime de soi, problématique narcissique
- Honte d'exprimer le sentiment de solitude

OBJECTIFS :

- Redonner sa place au corps
- Stimuler la créativité pour renforcer l'estime de soi
- Adopter des postures d'accueil, écoute, non jugement
- Favoriser le sentiment de continuité, la projection, pour donner du sens et enraciner
- Favoriser les liens de voisinage, les liens entre pairs et les échanges intergénérationnels
- Favoriser la création de réseaux de personnes isolées autour d'activités
- Mettre l'accent sur l'altérité et la réciprocité dans le relationnel

L'HISTORIQUE

- Fin 2018 : un appel à projets de la Ville de Paris sur l'isolement des seniors
- Création du GCSMS Paris, les Aînés d'Abord
- Janvier 2019 : lancement de Paris en Compagnie



LA MISSION

Un service gratuit d'accompagnement des seniors par des bénévoles :

- Sorties de loisir, médicales, administratives
- Appels de convivialité
- Missions spéciales

Une orientation des seniors auprès des partenaires associatifs et médico-sociaux du territoire.

Des actions d'animation de communauté tout au long de l'année.

LES FORCES

- Une action combinée sur la mobilité et le lien social
- Une mise en lien facilitée par une ligne téléphonique et une application mobile
- Une offre de bénévolat flexible





Et l'accompagnement des aidants

Définition de référence

Aidant(e) : « Personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. »

Article 51 de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Suis-je un aidant ?



- ☒ Vous avez un lien familial ou affectif avec une personne de votre entourage
- ☒ Cette personne a besoin d'être aidée dans sa vie quotidienne
- ☒ Vous l'aidez de façon régulière
- ☒ Cette aide prend différentes formes : courses, ménage, administratif, soins...



Si vous remplissez ces critères
alors **oui**, vous êtes aidant.

Les proches aidants en chiffres

Près de 11 millions d'aidants...
soit 1 Français sur 5



► Portrait-type de l'aidant en 2019

57 %

des aidants
sont des
femmes et
43 % des
hommes



81 %

ont moins
de 65 ans
et **44 %** moins
de 50 ans



61 %

travaillent
(52 % en 2018)
dont **53 %**
sont salariés
(44 % en 2018)



34 %

apportent
une aide
à 2 personnes
ou plus



54 % des aidants
ignorent qu'ils sont
aidants (74 % en 2015)

41 % des Français
ont entendu parler
du sujet (28 % en 2015)

TOP 3 des principales aides apportées



67 %

 SOUTIEN

 MORAL



58 %

 AIDE POUR

 LES ACTIVITÉS

 DOMESTIQUES



48 %

 SURVEILLANCE

 EN TÉLÉPHONANT

 OU EN VENANT

 LE VOIR



1 aidant sur 4

 consacre **20 heures**

et + à aider un proche

 (+ 8 pts)

➤ Type de dépendance :



48 %

 Maladie grave,

 chronique ou invalidante

 (27 % en 2018, +21 pts)



46 %

 Dépendance due

 à la vieillesse

 (57 % en 2018, -11 pts)

Les difficultés du repérage des proches aidants

→ *52% des aidants ignorent qu'ils sont aidants.*

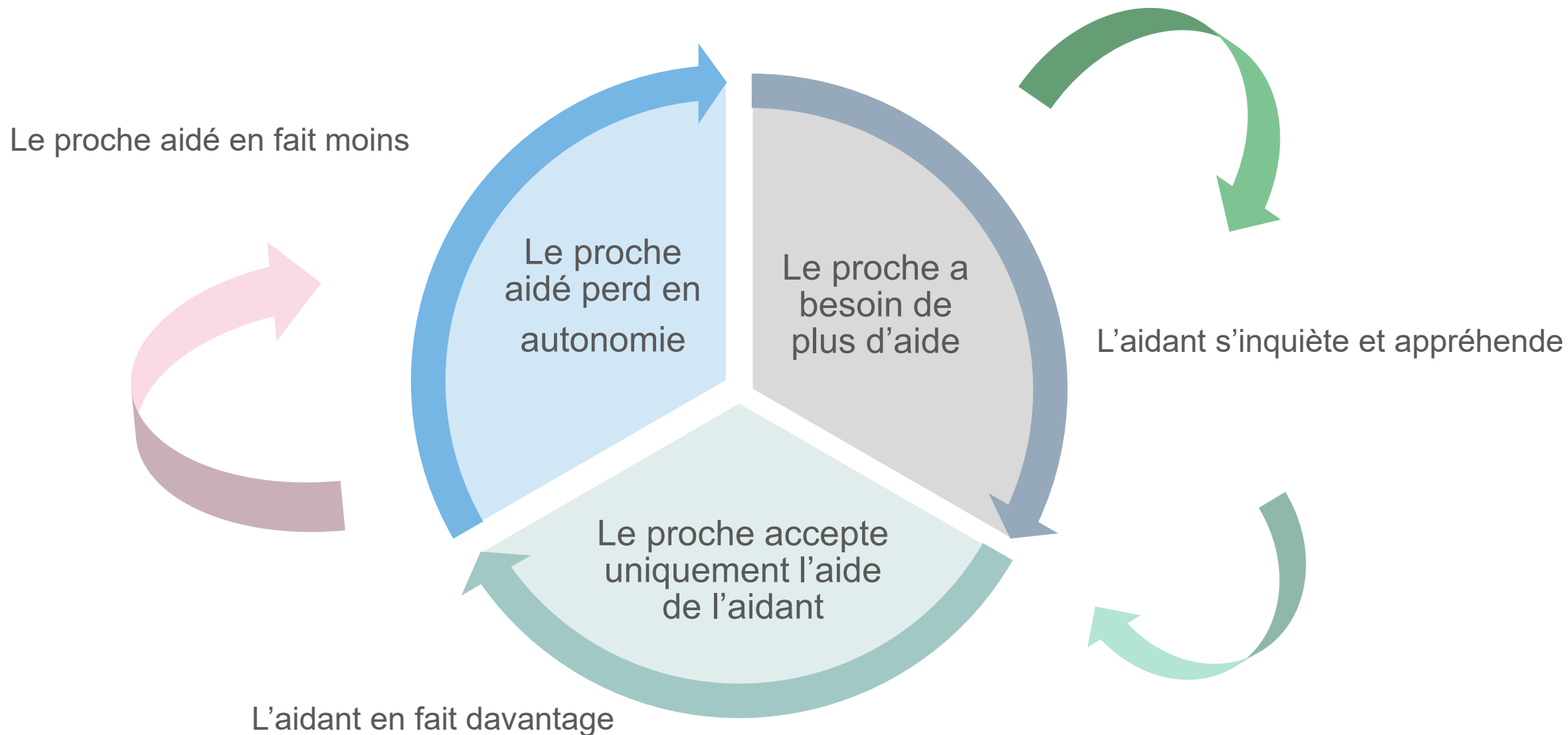
Heureusement, la tendance diminue progressivement...

Baromètre des aidants 2019, Fondation APRIL/Institut BVA

La reconnaissance

- Se reconnaître et être reconnu comme « aidant » ouvre l'accès à des services, des dispositifs de soutien, des groupes de parole....
- C'est souvent un professionnel qui « nomme » l'aidant...
- Il y a peut-être une défense inconsciente de la part des aidants.
- Pour ne pas risquer de s'épuiser, mieux se soigner
- Quelques échelles : exemple Zaritt

L'épuisement des aidants



Facteurs de vulnérabilité évalués

■ Facteurs relatifs à l'aidant :

- sociodémographique : âge, sexe (femme, 40-60 ans), activité/isolement, niveau de vie, « génération sandwich » ou « génération pivot »
- santé et personnalité : capacité à faire face (coping), capacité dans la résolution de problèmes, pathologies somatiques ou psychiatriques...

■ Facteurs relatifs à l'aide apportée et à la relation aidant-aidé

- durée de l'aide (nombre d'années, nombre d'heures/jour)
- contraintes financières
- multiplicité des tâches exercées

■ Facteurs relatifs à la personne aidée

- sévérité de la maladie
- niveau de dépendance (GIR)
- importance et nature des troubles (psycho comportementaux...)

→ Notion de « fardeau de l'aidant »

Chercher du soutien

Un proche aidant peut aller chercher de l'aide et du soutien auprès de nombreuses personnes proches, amis, professionnel de santé (Médecin traitant); dispositifs spécifiques pour aidants

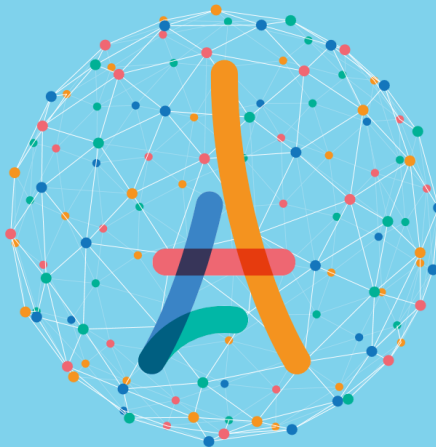
Faire le point sur la situation de son proche pour une mise en place d'aides adaptées à ses besoins.

Se faire accompagner en tant qu'aidant, les différents types de soutien sont :

- le soutien émotionnel
- le soutien matériel
- le soutien aux activités de la vie sociale
- le répit ++ structures!!

Deux portes d'entrée pour les aidants

m2a x dac
Maison des Aînés
et des Aidants
PARIS



**Votre autonomie et votre santé
sont importantes,
bénéficiez de conseils
et de services gratuits**

Soutenu par
 **REPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Ministère de la Santé
Solidarité et Égalité
Territoriale
 **ars**
Agence Régionale de Santé
Île-de-France
 **VILLE DE
PARIS**





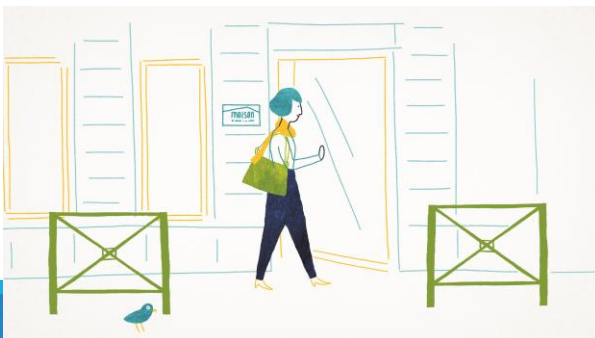
M'informer, mettre en place
ou renforcer les aides pour
mon proche

La Maison des Aînés et des Aidants Paris Centre

Être conseillé sur les activités de la vie quotidienne de mon
proche (toilette, courses, repas, accompagnement à
l'extérieur, aide administrative, présence...)



Connaitre les aides financières possibles pour ma situation et
celle de mon proche



Être aidé pour la coordination des professionnels intervenant
pour mon proche



Aidants de proches atteints de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, ou en situation de perte d'autonomie

La Plateforme d'accompagnement et de Répit Paris Centre

Adossée au Centre d'Accueil de Jour
Saint Germain

Propose plusieurs activités :

- Des temps de formation et d'information
- Des ateliers et rencontres entre aidants
- Un soutien psychologique
- Des activités physiques ou de détente, des loisirs pour l'aidant ou à partager avec son proche
- Des propositions de répit (séjours vacances, cousinage)



Actions et dispositifs existants

Échange et soutien collectif pour les proches aidants

- Cafés des Aidants
- Groupes de parole
- Autres dispositifs de soutien : séjours culturels, visites de musée, balades,...



Activités bien-être

- Yoga
- Bien dans mon assiette
- Hypnose
- Socio-esthétique
- Equilibre
- Sommeil

Formation pour les proches aidants

- Formations en présentiel
- Formations à distance
- Conseils en ligne pour les proches aidants
- ETP
- Derniers secours



Activités aidants/aidés

- Art-thérapie
- Nutrition
- Activités culturelles
- Séjours vacances

Échange et soutien individuel pour les proches aidants

- Soutien psychologique individuel
- Lignes d'écoute et de soutien



AVEC NOS PROCHES
Écoute & Info pour les aidants



Actions et dispositifs existants (suite)

Répit pour les proches aidants

- Accueils de jour pour la personne aidée
- Hébergements temporaires pour la personne aidée



Informations à connaître

- Congé proche aidant
- Aides financières
- Lieux d'accès aux informations juridiques



Autres dispositifs à connaître

- Equipes Spécialisées Alzheimer pour les personnes aidées
- Aid&Vous pour les proches aidants





CENTR' AIDER

Centr'aider® a pour objectif d'aider
les proches aidants à se reconnaître
aidants et de les accompagner au mieux
en agissant sur la lisibilité
et la diffusion de l'offre existante.



AG2R LA MONDIALE



PLUSIEURS AXES D'ACTION



- Un site ressources centraider.fr
Moteur de recherche, droits des aidants, formulaires utiles, boîtes à outils

- Des outils co-construits avec les acteurs départementaux
Mallettes pour les professionnels du médico-social
Guides des aidants



- De l'animation territoriale
Conseil, animation, organisation et/ou participation à des évènements, des sensibilisations, des forums, des ateliers et/ou des conférences

CENTR'  AIDER

- Un incubateur de projets innovants
Break Aidant, Box Aidant®, Jeu Centr'aider®, mini série de témoignage...



Centr'aider® en quelques chiffres

<https://www.centraider.fr/wp-content/uploads/2026/05/prez-centraider-pro1.mp4>



- Dispositif déployé sur 7 départements sur les 8 d'Île-de-France
- 6 000 visiteurs par mois sur centraider.fr
- Près de 1 000 offres référencées sur le site
- 13 événements organisés en 1 et demi
- 4 projets innovants réalisés en 2 ans
- 4 professionnelles à temps plein
 - Une cheffe de projet
 - Deux chargées de mission
 - Une chargée web et communication

CENTR'AIDER



AUTONOMIE PARIS SAINT-JACQUES



Nos partenaires financeurs :





Yvelines
Le Département



AG2R LA MONDIALE



**Fondation
de
France**



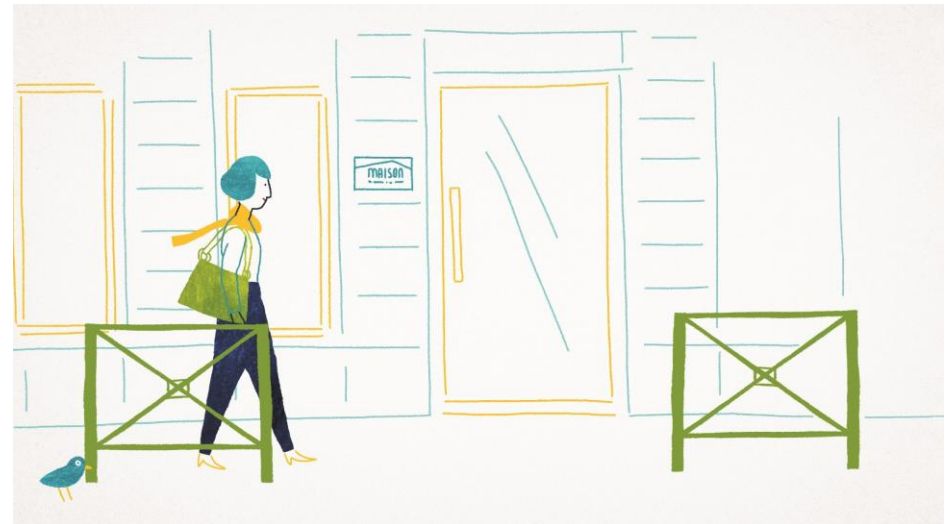
Contact

Maison des Aînés et des Aidants-DAC Paris Centre
11 rue de l'Ecole de Médecine
75 006 Paris

Tel: 01.44.07.13.35

contact.pariscentre@m2a-dac.com

<http://www.apsj.paris>



MERCI !

